

FONTAINE PAJOT SA

Zone Industrielle

17290 AIGREFEUILLE D'AUNIS

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDES**

Exercice clos le 31 août 2025

HLP AUDIT
3 chemin du Pressoir Chênaie
BP 58604
44186 NANTES Cedex 4

EURECAC
1 rue du Bois d'Huré
17140 LAGORD

HLP AUDIT

3 chemin du Pressoir Chênaie
BP 58604
44186 NANTES CEDEX 4

EURECAC

1 rue du Bois d'Huré
17140 LAGORD

FONTAINE PAJOT SA

Siège social : Zone Industrielle - 17290 AIGREFEUILLE D'AUNIS
Au capital de 1 916 958 euros

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Exercice clos le 31 août 2025

Aux actionnaires de la société FONTAINE PAJOT SA,

I - OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société FONTAINE PAJOT SA relatifs à l'exercice clos le 31 août 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II - FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

HLP AUDIT

3 chemin du Pressoir Chênaie
BP 58604
44186 NANTES CEDEX 4

EURECAC

1 rue du Bois d'Huré
17140 LAGORD

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} septembre 2024 à la date d'émission de notre rapport.

III - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

- Les notes « Définition du périmètre de consolidation » et « variation du périmètre de consolidation » de l'annexe des comptes consolidés informent sur les variations de périmètre intervenus sur l'exercice. Dans le cadre de nos travaux, nous avons vérifié la correcte application des règles et traitements comptables relatifs aux entrées de périmètre ayant eu lieu sur l'exercice.
- La note « Ecart d'acquisition » de l'annexe indique le traitement comptable et les méthodes de valorisation relative aux écarts d'acquisition positifs. Dans le cadre de nos travaux, nous sommes assurés du caractère approprié des méthodes retenues pour ces actifs.
- La note « Stocks » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des stocks. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et leur correcte application. Nous nous sommes assurés de l'existence de ces stocks et de la correcte séparation des exercices.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

IV - VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L.225-102-1 du Code de Commerce figure dans le rapport sur la gestion du groupe dans les informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion, étant précisé que,

HLP AUDIT

3 chemin du Pressoir Chênaie
BP 58604
44186 NANTES CEDEX 4

EURECAC

1 rue du Bois d'Huré
17140 LAGORD

conformément aux dispositions de l'article L.823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

V - RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDES

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'entité ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

VI - RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDES

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre entité.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification,

HLP AUDIT

3 chemin du Pressoir Chênaie
BP 58604
44186 NANTES CEDEX 4

EURECAC

1 rue du Bois d'Huré
17140 LAGORD

les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes

Fait à Nantes et Lagord, le 22-12-2025

HLP Audit

Commissaire aux Comptes

DocuSigned by:
Estelle Le Bihan
3FECA59BA1E1499...

Estelle Le Bihan
Associée

EURECAC

Commissaire aux Comptes

Signé par :
Valérie Guibert
B568221EDF714A0...

Valérie GUIBERT
Associée

HLP AUDIT
3 chemin du Pressoir Chênaie
BP 58604
44186 NANTES CEDEX 4

EURECAC
1 rue du Bois d'Huré
17140 LAGORD

États financiers

Compte de résultat consolidé

Compte de résultat	Notes	31/08/2025	31/08/2024
Chiffre d'affaires	11	323 193	351 304
Autres produits d'exploitation	12	13 653	22 881
Produits d'exploitation		336 846	374 185
Achats consommés	13	(157 484)	(183 950)
Charges externes	14	(48 025)	(51 029)
Impôts et taxes	15	(2 926)	(2 694)
Charges de personnel	16	(74 005)	(70 496)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	17	(19 942)	(15 053)
Charges d'exploitation		(302 383)	(323 222)
Résultat d'exploitation avant dotations aux amort. et dép. EA		34 463	50 963
Dotations aux amort. et dépréciations des écarts d'acquisition		(1 201)	(6 200)
Résultat d'exploitation après dotations aux amort. et dép. EA		33 262	44 763
Produits financiers	18	5 514	4 969
Charges financières	19	(4 787)	(2 070)
Résultat financier		728	2 899
Opérations en commun			
Produits exceptionnels	20	5 062	1 129
Charges exceptionnelles	21	(1 591)	(1 011)
Résultat exceptionnel		3 471	118
Impôts sur les résultats	22	(13 291)	(13 259)
Résultat net des entreprises intégrées		24 169	34 521
Résultat net des activités abandonnées			
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence		(344)	
Résultat net de l'ensemble consolidé		23 825	34 521
Intérêts minoritaires		(6 109)	1 068
Résultat net (part du groupe)		29 934	33 454
Résultat par action		0,01796	0,02007
Résultat dilué par action		0,01796	0,02007

HLP AUDIT

3 chemin du Pressoir Chênaie
BP 58604
44186 NANTES CEDEX 4

EURECAC

1 rue du Bois d'Huré
17140 LAGORD

Bilan consolidé

Bilan Actif		31/08/2025	31/08/2024
Immobilisations incorporelles	2	30 140	34 884
<i>Dont Ecart d'acquisition</i>	1	<i>19 673</i>	<i>21 611</i>
Immobilisations corporelles	2	58 216	44 777
Immobilisations financières	3	576	685
Titres mis en équivalence		3 929	
Actif immobilisé		92 861	80 346
Stocks et en-cours	4	70 405	64 490
Clients et comptes rattachés	6	13 376	4 523
Autres créances et comptes de régularisation	6	16 979	16 034
<i>Dont Impôts différés Actif</i>		<i>1 212</i>	<i>729</i>
Valeurs mobilières de placement	7	94 265	68 517
Disponibilités		34 384	71 776
Actif circulant		229 410	225 340
Total Actif		322 271	305 686

Bilan Passif		31/08/2025	31/08/2024
Capital		1 917	1 917
Primes liées au capital		5 402	5 402
Ecart de réévaluation			
Réserves		97 161	67 038
Résultat net (Part du groupe)		29 934	33 454
Capitaux propres (Part du groupe)		134 413	107 811
Intérêts minoritaires		1 920	4 972
Autres fonds propres		13	17
Total des capitaux propres		136 346	112 800
Ecart d'acquisition passif			
Provisions pour risques et charges	8	7 632	9 515
Provisions		7 632	9 515
Dettes financières	9	42 017	35 733
Fournisseurs et comptes rattachés	10	31 392	29 564
Autres dettes et comptes de régularisation	10	104 885	118 074
<i>Dont Impôts différés Passif</i>		<i>177</i>	<i>177</i>
Dettes		178 293	183 371
Total Passif		322 271	305 686

HLP AUDIT

3 chemin du Pressoir Chênaie
BP 58604
44186 NANTES CEDEX 4

EURECAC

1 rue du Bois d'Huré
17140 LAGORD

Tableau de flux de trésorerie consolidé**Tableau de flux de trésorerie consolidé**

Nature (en k€uros)	31/08/2025	31/08/2024
Résultat net total des entités consolidées	23 825	34 521
Dotations / Reprises aux amortissements, prov. et dépréciations	18 649	17 719
Variation de l'impôt différé	(483)	(400)
Éléments calculés ou gains/pertes liés aux var. de juste valeur		
Élimination des plus ou moins values de cessions d'actifs	(1 838)	(95)
Élimination de la quote-part de résultat des sociétés MEE	344	
Autres éléments sans incidence sur la trésorerie	3	27
Marge brute d'autofinancement	40 500	51 772
Dividendes reçus des mises en équivalence		
Variation du BFR lié à l'activité (provisions incluses)	(25 602)	(43 883)
FLUX NET DE TRESORERIE GENERALE PAR L'EXPLOITATION (I)	14 898	7 889
Acquisitions d'immobilisations	(28 796)	(17 579)
Cessions d'immobilisations	2 339	257
Réduction des autres immobilisations financières	3	
Incidence des variations de périmètre	1 977	(415)
FLUX NET DE TRESORERIE GENERALE PAR L'INVESTISSEMENT (II)	(24 476)	(17 737)
Émissions d'emprunts	10 032	10 064
Remboursements d'emprunts	(8 023)	(4 862)
Variation des subventions d'investissements	-	-
Dividendes versés des filiales	-	(43)
Dividendes reçus/versés de la société mère	(4 141)	(3 652)
Augmentations / réductions de capital	(4 235)	(46)
Actionnaires minoritaires : capital appelé non versé	156	99
Cessions (acq.) nettes d'actions propres et retraitements liés		
Variation nette des concours bancaires	1 149	186
FLUX NET DE TRESO. GENERALE PAR LES OPERATIONS DE FINANCEMENT(III)	(5 062)	1 746
Variation de change sur la trésorerie (IV)	(343)	(59)
INCIDENCE DES VARIATIONS DE CHANGE	(343)	(59)
VARIATION DE FLUX TRÉSORERIE (I + II + III + IV)	(14 984)	(8 160)
Trésorerie : ouverture	137 270	145 427
Trésorerie : ouverture	137 270	145 427
Trésorerie : cor. à-nouv. / reclass. / Chg méthode/ Juste valeur	0	4
Trésorerie : clôture	122 286	137 270

HLP AUDIT

3 chemin du Pressoir Chêne
BP 58604
44186 NANTES CEDEX 4

EURECAC

1 rue du Bois d'Huré
17140 LAGORD

Variations des capitaux propres**Variation Capitaux propres Groupe FP**

Nature (en k€)	Montants
Situation nette consolidée FP réelle 31 août 2023	78 765
Résultat consolidé 31 août 2024	33 454
Dividendes Fontaine Pajot	(3 616)
Dividendes versés par ACY Texas hors groupe -53086 USD	(49)
Dividendes versés par YSM hors groupe -32278 USD	(30)
Correction impact ouverture ACY Texas -7973 USD*42%*0,92534297	(3)
Correction impact ouverture FCPB -38104 USD * 60%*0,92534297	(21)
Correction impact ouverture YCS - 1593318 USD *47,64%*0,92534297	(698)
Correction impact ouverture YSM 170310 USD *52,50%*0,92534297	82
Effet conversion Dufour sur élimination marge sur stock	12
Effet conversion FP sur élimination marge sur stock	6
Effet conversion ACY Texas	(1)
Effet conversion FCPB	(91)
Effet conversion MCC	(1)
Effet conversion YCS	22
Effet conversion YSM	(30)
Différence de change participation FP augmentation capital MCC	(9)
Diminution du pourcentage de détention YSM - Attribution intérêts minoritaires	(22)
Augmentation du pourcentage de détention chez MCC -Récupération intérêts minoritaires	41
Situation nette consolidée FP théorique 31 août 2024	107 811
Situation nette consolidée FP réelle 31 août 2024	107 811
Résultat consolidé 31 août 2025	29 934
Dividendes Fontaine Pajot	(4 141)
Ecart change souscription capital TYSC Holding	-
Correction A Nouveau MCC	(2)
Correction A Nouveau YCS	800
Correction A Nouveau YSM	105
Ecart conversion effet change entités US et Australiennes	54
Variation de capital	-
Ecart change souscription capital TYSC Holding	(98)
Ecart change souscription capital TYSC Operations	(67)
Ecart change souscription capital TYSC Brojerage	19
Situation nette consolidée FP théorique 31 août 2025	134 413
Situation nette consolidée FP réelle 31 août 2025	134 413

HLP AUDIT

3 chemin du Pressoir Chênaie
BP 58604
44186 NANTES CEDEX 4

EURECAC

1 rue du Bois d'Huré
17140 LAGORD

Variation Minoritaires Groupe FP

Situation nette consolidée FP réelle 31 août 2023 QP minoritaires	4 725
Résultat minoritaires 31 août 2024 Groupe FP	1 068
Correction impact ouverture ACY Texas -7973 USD*58%*0,92534297	(4)
Correction impact ouverture FCPB -38104 USD * 40%*0,92534297	(14)
Correction impact ouverture YCS - 1593318 USD *52,36%*0,92534297	(768)
Correction impact ouverture YSM 170310 USD *47,50%*0,92534297	74
Effet conversion ACY Great Lakes	(0)
Effet conversion ACY Texas	(1)
Effet conversion FCPB	(60)
Effet conversion MCC	(0)
Effet conversion YCS	18
Effet conversion YSM	(51)
Différence de change participation FP augmentation capital MCC	5
Augmentation du pourcentage de détention chez MCC	(41)
Diminution du pourcentage de détention chez YSM - récupération de minoritaires	22
Situation nette consolidée FP théorique 31 août 2024 QP minoritaires	4 972
Situation nette consolidée FP réelle 31 août 2024 QP minoritaires	4 972
Résultat minoritaires 31 août 2025 Groupe FP	(6 109)
Effet conversion entités étrangères	(60)
Correction impact ouverture YCS	880
Correction impact ouverture YSM	97
Part minoritaire souscription capital TYSC Brokerage	34
Part minoritaire souscription capital TYSC Holdings	1 985
Part minoritaire souscription capital TYSC Operations	120
Situation nette consolidée FP théorique 31 août 2025 QP minoritaires	1 920
Situation nette consolidée FP réelle 31 août 2025 QP minoritaires	1 920

HLP AUDIT

3 chemin du Pressoir Chênaie
BP 58604
44186 NANTES CEDEX 4

EURECAC

1 rue du Bois d'Huré
17140 LAGORD

Présentation du groupe, faits marquants de l'exercice et comparabilité des comptes

Présentation du groupe et évolution

Périmètre de consolidation - Groupe Fontaine Pajot 31 août 2025

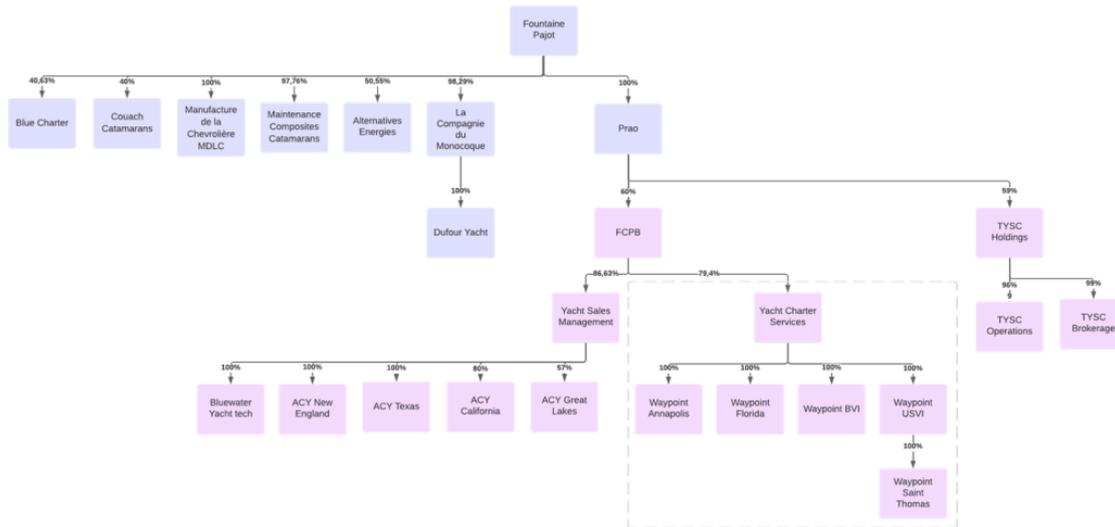
Libellé	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode	% d'intégration	Statut	Taux palier
ACY CALIFORNIA	80%	41,58%	IG	100%	SV	51,98%
ACY GREATLAKES	57%	29,63%	IG	100%	SV	51,98%
ACY NEW ENGLAND	100%	51,98%	IG	100%	E	51,98%
ACY TEXAS	100,00%	51,98%	IG	100,00%	SV	51,98%
ALTERNATIVES ENERGIES	50,55%	50,55%	IG	100,00%	SV	100,00%
BLUE CHARTER	40,63%	40,63%	MEE	0,00%	E	100,00%
BLUEWATER YACHT TECH	100,00%	51,98%	IG	100,00%	E	51,98%
COUACH CATAMARANS	40,00%	40,00%	MEE	0,00%	E	100,00%
DUFOUR	100,00%	98,29%	IG	100,00%	SV	98,29%
FCPB	60,00%	60,00%	IG	100,00%	SV	100,00%
FONTAINE PAJOT	100,00%	100,00%	IG	100,00%	M	100,00%
LA COMPAGNIE DU MONOCOQUE	98,29%	98,29%	IG	100,00%	SV	100,00%
MCC	97,76%	97,76%	IG	100,00%	SV	100,00%
MANUFACTURE DE LA CHEVROLIERE	100,00%	100,00%	IG	100,00%	SV	100,00%
PRAO	100,00%	100,00%	IG	100,00%	SV	100,00%
TYSC BROKERAGE	98,27%	57,48%	IG	100,00%	E	100,00%
TYSC HOLDINGS	58,49%	58,49%	IG	100,00%	E	100,00%
TYSC OPERATIONS	95,29%	55,74%	IG	100,00%	E	100,00%
YACHT CHARTER SERVICES	79,40%	47,64%	IG	100,00%	SV	60,00%
YACHT SALES MANAGEMENT	85,63%	51,98%	IG	100,00%	SV	60,00%

HLP AUDIT

3 chemin du Pressoir Chêne
 BP 58604
 44186 NANTES CEDEX 4

EURECAC

1 rue du Bois d'Huré
 17140 LAGORD



Variations de périmètre au cours de la période 1^{er} septembre 2024 – 31 août 2025

- Acquisition de 58,49% des titres de la société TYSC Holdings créé par l'apport de l'activité de ventes de bateaux neufs et de courtage réalisée par les filiales de TYSC. La société TYSC Holdings détient la quasi-totalité des parts des sociétés TYSC Brokerage et TYSC Operations. Les titres restants sont détenus par le dirigeant historique ainsi que les keys managers.
- Création des sociétés suivantes :
 - Blue Charter, société détenue à hauteur de 40,63%,
 - Couach Catamarans, société détenue à hauteur de 40% dont les titres restants sont détenus par la société Nepteam,
 - ACY-New England issue de l'acquisition du fond Advantage Yacht Sale dont le capital est nul, YSM est l'actionnaire unique de cette entité,
 - Bluewater Yacht Tech, société détenue en totalité par YSM.

Toutes les entités sont consolidées par méthode d'intégration globale, à l'exception de Couach Catamarans et Blue Charter détenues respectivement à 40% et 40,63 % et consolidées par mise en équivalence.

Faits marquants de l'exercice

Variations de périmètre ci-dessus.

Entrée en vigueur du régime d'intégration fiscale entre les entités françaises Fountaine Pajot, Dufour Yachts, La Compagnie du Monocoque, Manufacture de la Chevrolière.

Evénements postérieurs à la clôture ayant une incidence sur les comptes annuels

Néant

HLP AUDIT

3 chemin du Pressoir Chênaie
BP 58604
44186 NANTES CEDEX 4

EURECAC

1 rue du Bois d'Huré
17140 LAGORD

Changements de méthodes

Il n'y a pas eu de changement de méthode comptable pour les comptes clos au 31 août 2025.

Comptes consolidés pro forma et incidence des effets de périmètre

Les comptes consolidés arrêtés au 31 août 2025 ont été établis conformément aux dispositions du règlement ANC n°2020-01, de même que les comptes arrêtés au 28 février 2025 et 31 août 2024.

Absence de compte proforma sur l'exercice.

Méthodes et principes de consolidation**Principes généraux**

Les comptes consolidés du groupe sont établis suivant les principes comptables français édictés par la loi n°85.11 du 3 janvier 1985 et son décret d'application n°86.221 du 17 février 1986, ainsi que par le règlement du CRC n° 99-02 du 22 juin 1999, modifié par le règlement du CRC n° 2005-10 du 3 novembre 2005, le règlement ANC n°2015-07 du 23 novembre 2015, le règlement ANC n°2016-08 du 2 décembre 2016 et par le règlement ANC n°2020-01.

Le Groupe a adopté le règlement ANC n°2015-07 du 23 novembre 2015. A la date de première application de ce nouveau règlement, le Groupe a choisi de conserver les durées d'amortissement antérieurement déterminées pour tous les écarts d'acquisition déjà inscrits au bilan consolidé. En revanche, le caractère amortissable ou non amortissable des nouveaux écarts d'acquisition générés à compter du 1^{er} janvier 2016, est déterminé selon les nouvelles règles.

L'exercice clos le 31 août 2025 a une durée de 12 mois, contre une durée de 12 mois pour l'exercice clos le 31 août 2024.

La date de clôture des comptes individuels de l'entreprise consolidante est identique à celles des entreprises consolidées, à l'exception de Couach Catamarans qui a une date de clôture au 31 décembre et pour lequel une situation a été établie au 31 août 2025.

Les comptes consolidés sont présentés en euros.

Définition du périmètre de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le Groupe dispose, directement ou indirectement, du contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Le contrôle exclusif par une société résulte :

- soit de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote dans une autre entreprise,
- soit du droit d'exercer une influence dominante sur une entreprise en vertu d'un contrat ou de clauses statutaires.

Dans l'intégration globale, le bilan consolidé reprend les éléments du patrimoine de la société consolidante, à l'exception des titres des sociétés consolidées à la valeur desquels est substitué l'ensemble des éléments actifs et passifs constitutifs des capitaux propres de ces sociétés déterminés selon les règles de consolidation. Les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes à l'ensemble consolidé sont éliminées.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, un contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle.

HLP AUDIT

3 chemin du Pressoir Chênaie
BP 58604
44186 NANTES CEDEX 4

EURECAC

1 rue du Bois d'Huré
17140 LAGORD

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

Au 31 août 2025, le périmètre comprend vingt-trois sociétés en intégration globale (contre dix-huit au 31 août 2024), et deux sociétés en mise en équivalence (contre 0 précédemment).

Variation du périmètre de consolidation

- Acquisition de 58,49 % des titres de la société TYSC Holdings créé par l'apport de l'activité de ventes de bateaux neufs et de courtage réalisée par les filiales de TYSC. La société TYSC Holdings détient la quasi-totalité des parts des sociétés TYSC Brokerage et TYSC Operations. Les titres restants sont détenus par le dirigeant historique ainsi que les keys managers.
- Création des sociétés suivantes :
 - Blue Charter, société détenue à hauteur de 40,63%,
 - Couach Catamarans, société détenue à hauteur de 40% dont les titres restants sont détenus par la société Nepteam,
 - ACY-New England issue de l'acquisition du fond Advantage Yacht Sale dont le capital est nul, YSM est l'actionnaire unique de cette entité,
 - Bluewater Yacht Tech, société détenue en totalité par YSM.

Toutes les entités sont consolidées par méthode d'intégration globale, à l'exception de Couach Catamarans et Blue Charter détenues respectivement à 40% et 40,63% et consolidées par mise en équivalence.

Méthode de conversion des comptes des sociétés intégrées en devises

Lorsque les comptes des sociétés étrangères consolidées sont établis dans une devise autre que l'euro, la méthode de conversion retenue est la « méthode du taux de clôture ».

Les états financiers des filiales étrangères sont établis dans leur devise de fonctionnement, c'est-à-dire dans la devise qui est significative de l'activité de la filiale concernée.

La conversion de l'ensemble des actifs et des passifs est effectuée au cours de clôture en vigueur à la date du bilan et la conversion des comptes de résultats est effectuée sur la base du cours moyen annuel.

L'écart de conversion qui en résulte est directement affecté en « Primes et réserves » dans la réserve de conversion incluse dans les capitaux propres.

Règles et méthodes comptables

Les comptes sont arrêtés par le Conseil d'Administration. Ils sont établis dans la perspective de la continuité d'exploitation et le principe de permanence des méthodes comptables a été respecté.

Toutes les transactions significatives entre les sociétés consolidées sont éliminées, de même que les résultats internes au Groupe.

Les résultats en provenance des filiales consolidées sont neutralisés. La marge issue de transactions entre les sociétés consolidées relatives aux marchandises figurant en stock à la clôture est neutralisée.

HLP AUDIT

3 chemin du Pressoir Chênaie
BP 58604
44186 NANTES CEDEX 4

EURECAC

1 rue du Bois d'Huré
17140 LAGORD

Ecarts d'acquisition

- Ecarts d'acquisition positifs

Un écart d'acquisition positif représente l'excédent entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition. Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif dans le poste « Ecarts d'acquisition ».

En application du règlement ANC n°2015.07, il a été déterminé que les écarts d'acquisition avaient une durée d'utilisation non limitée et n'étaient pas amortis. En contrepartie, ils font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice.

Lorsque la valeur recouvrable actuelle de l'écart d'acquisition est inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation est constatée. La dépréciation constatée est définitive : elle ne peut pas être reprise, même en cas de retour à une situation plus favorable. Pour les besoins des tests de dépréciation, chaque écart d'acquisition est affecté au groupe d'actifs au niveau duquel il est géré et ses performances suivies.

Le résultat dégagé sur la cession d'une entité tient compte de la valeur comptable de l'écart d'acquisition de l'entité cédée.

Au 31 août 2025, les écarts d'acquisition positifs ne font l'objet d'aucun amortissement.

Les tests de dépréciation pratiqués annuellement sur la base de perspectives de cash-flows futurs conduisent à une dépréciation de 19,4 m€ contre 19,2 m€ au 31 août 2024.

- Ecarts d'acquisition négatifs

Un écart d'acquisition négatif correspond généralement soit à une plus-value potentielle du fait d'une acquisition effectuée dans des conditions avantageuses, soit à une rentabilité insuffisante de l'entreprise acquise. Les écarts d'acquisition négatifs sont inscrits au passif au poste « Provisions pour risques et charges ».

Au 31 août 2025, le groupe Fontaine Pajot ne présente pas d'écart d'acquisition négatif.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont comptabilisées en application des règles issues du plan comptable général (CRC 99-03) et mises à jour par les règlements CRC 2002-10, CRC 2002-07 et CRC 2004-06 sur les actifs et leur dépréciation. Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, frais accessoires, hors frais d'acquisition et d'emprunt, déduction faite des rabais, remises ou ristournes obtenues) ou à leur coût de production.

- Immobilisations incorporelles

Le Groupe applique la méthode préférentielle qui est l'inscription des frais de recherche et développement à l'actif. Les dépenses encourues lors de la phase de développement d'un projet interne sont comptabilisées en immobilisations incorporelles si les critères suivants sont remplis simultanément :

- La faisabilité technique en vue de sa mise en vente,
- L'intention d'achever l'immobilisation et de l'utiliser ou la vendre,
- Sa capacité à utiliser ou vendre cette immobilisation,
- L'immobilisation va générer des avantages économiques futurs,
- La société dispose des ressources nécessaires à l'achèvement et la vente,
- Les dépenses liées à l'immobilisation sont évaluées de manière fiable.

Les dépenses classées sous cette rubrique se ventilent en brevets, marques, droits et valeurs similaires. Les dépenses sont comptabilisées sur la base des prix d'acquisition.

Les immobilisations incorporelles sont amorties linéairement sur la durée de leur utilisation par les entreprises :

HLP AUDIT

3 chemin du Pressoir Chêne
BP 58604
44186 NANTES CEDEX 4

EURECAC

1 rue du Bois d'Huré
17140 LAGORD

- | | |
|---------------------------------------|------------|
| - Brevets et logiciels | 1 à 5 ans |
| - Frais de recherche de développement | 4 à 8 ans |
| - Autres | 3 à 10 ans |

Les fonds de commerce inscrits à l'actif pour environ 15,8 m€ correspondant à l'acquisition puis à l'apport de la clientèle des branches d'activité aux Etats-Unis en 2023 et en Australie en 2024.

Un impairment test est pratiqué annuellement.

Les fonds de commerce précédemment amortis des filiales américaines n'ont pas donné lieu à des amortissements complémentaires, dans une logique d'harmonisation des méthodes des comptes consolidés.

- Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

Les éléments d'actif font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée et les conditions probables d'utilisation des biens généralement admis dans la profession.

La méthode d'amortissement retenue est la méthode linéaire et les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

- | | |
|--|-------------|
| - Constructions | 10 à 30 ans |
| - Installations générales | 3 à 10 ans |
| - Matériel outillage | 1 à 10 ans |
| - Matériel de transport | 1 à 5 ans |
| - Matériel de bureau, informatique et mobilier | 2 à 10 ans |
| - Mobilier de bureau | 2 à 8 ans |

Le montant amortissable d'un actif correspond à sa valeur brute sous déduction de sa valeur résiduelle, cette dernière représentant la valeur vénale de l'immobilisation à la fin de son utilisation, diminuée des coûts de sortie.

- Dépréciation des actifs immobilisés

Les actifs immobilisés et les autres immobilisations incorporelles, sont soumis à des tests de dépréciation si des indices de perte de valeur tangibles existent en cours d'exercice ou à la clôture. Une provision pour dépréciation est constatée dans le cas où leur valeur d'utilité pour le Groupe devient inférieure à leur valeur comptable.

Immobilisations financières

Elles comprennent principalement des prêts, cautionnements et autres créances, ainsi que des titres de participation non consolidés. Une dépréciation est constituée si leur valeur d'utilité pour le Groupe devient inférieure à leur valeur comptable.

Les titres de participation sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition. Cette valeur est comparée en fin de période à la valeur d'usage de ces mêmes titres après prise en compte de la quote-part de capitaux propres correspondant à la participation, des perspectives de rentabilité, de la position sur le marché et, le cas échéant, de leur valeur en bourse.

Stocks

Les stocks sont valorisés au prix de revient moyen pondéré. La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les stocks de produits finis sont évalués au coût de revient de production qui englobe les coûts de conception, les matières premières, les coûts directs et les frais généraux de production engagés.

Lorsque la valeur actuelle à la clôture (valeur vénale pour les produits finis et marchandises et valeur d'usage pour les travaux en cours et matières premières) est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

HLP AUDIT

3 chemin du Pressoir Chênaie
BP 58604
44186 NANTES CEDEX 4

EURECAC

1 rue du Bois d'Huré
17140 LAGORD

Créances clients et autres créances

Les actifs circulants sont comptabilisés à leur valeur nominale. Une provision est constituée lorsqu'une perte apparaît comme probable ; la charge est considérée comme normale et courante à l'exception de dépréciations qui présentent un caractère exceptionnel du fait de leur contexte ou de leur montant.

Lorsqu'une créance est irrécouvrable, elle est comptabilisée en charge en contrepartie de la reprise de la dépréciation.

Subventions d'investissements

Les subventions d'investissement sont comptabilisées en comptes de régularisation.

Charges à répartir sur plusieurs exercices

Le solde des charges à répartir a été retraité en consolidation.

Contrats de location financement

Les biens financés par un contrat de location qui transfère au Groupe les risques et avantages liés à la propriété sont comptabilisés, conformément au règlement CRC n°99-02, à l'actif pour leur prix de revient et amortis selon les durées d'utilisation. En contrepartie, une dette financière est inscrite au passif.

Un bien entre dans cette catégorie si le contrat de location remplit une seule de ces conditions :

- Le contrat prévoit le transfert obligatoire de la propriété à la fin de la période de location,
- Le contrat contient une option d'achat et les conditions d'option sont telles que le transfert de propriété paraît hautement probable à la date de conclusion du bail,
- La durée du contrat couvre l'essentiel de la durée de vie du bien dans les conditions d'utilisation du preneur,
- La valeur actualisée de la somme des redevances minimales prévues au contrat est proche de la juste valeur du bien à la date de conclusion du bail.

Par opposition aux contrats de location financement, les contrats de location simple sont constatés au compte de résultat sous forme de loyers.

Les amortissements sont conformes aux méthodes et taux précités et l'incidence fiscale de ce retraitement est prise en compte.

Reconnaissance des produits

La société reconnaît le chiffre d'affaires à la date de mise à disposition du bien. La mise à disposition correspond à la date à partir de laquelle le bateau peut être enlevé par le client, cette date faisant l'objet d'une confirmation du client. A cette date, les risques et avantages les plus importants ont été transmis au client.

Modalités de calcul du résultat par action

Le résultat par action correspond au résultat net consolidé part du groupe se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice. Aucun instrument dilutif ayant été émis le résultat dilué par action correspond au résultat par action.

Impôts différés

Le Groupe constate les impôts différés selon la méthode du report variable sur les différences entre valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs du bilan. Les impôts différés, comptabilisés au taux d'impôt applicable à la date d'arrêté des comptes, sont ajustés pour tenir compte de l'incidence des changements de la législation fiscale française et des taux d'imposition en vigueur.

Des impôts différés actif sont constatés au titre des différences temporelles déductibles, des pertes fiscales et des reports déficitaires. Un actif d'impôt différé afférant à des reports déficitaires est constaté lorsqu'il est probable que l'entité fiscale concernée pourra les récupérer grâce à l'existence d'un bénéfice imposable attendu.

HLP AUDIT

3 chemin du Pressoir Chênaie
BP 58604
44186 NANTES CEDEX 4

EURECAC

1 rue du Bois d'Huré
17140 LAGORD

Les impôts différés sont inscrits à l'actif ou au passif en position nette par entité fiscale.

Provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée dès lors qu'il existe à l'encontre de la société une obligation (légale, réglementaire ou contractuelle) résultant d'événements antérieurs, lorsqu'il est probable ou certain qu'elle engendrera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente, et que le montant peut être évalué de façon fiable.

Le montant constaté en provision représente la meilleure estimation du risque à la date d'établissement du bilan consolidé. Les provisions sont présentées à leur valeur nominale non actualisée.

Engagements de retraite

Les engagements de retraite et autres avantages accordés au personnel à long terme concernent essentiellement des salariés en activité. Les régimes mis en place pour couvrir ces avantages sont soit des régimes à cotisations définies, soit des régimes à prestations définies.

- Régimes à cotisations définies : le Groupe verse, selon les lois et usages de chaque pays, des cotisations assises sur les salaires à des organismes nationaux chargés des régimes de retraites et de prévoyance.
- Ces régimes donnent lieu à constitution de provisions et concernent essentiellement les indemnités de départ à la retraite, auxquelles se rajoutent :
 - d'autres engagements de retraite et compléments de retraite ;
 - les autres avantages long terme, soit principalement les médailles du travail et le capital temps ;
 - les régimes de couverture de frais médicaux.

Les paramètres retenus pour l'évaluation de la provision pour indemnités de départ en retraite du Groupe sont les suivants :

- | | |
|---------------------------------|---|
| - Initiative du départ | Salarié, |
| - Taux d'actualisation | 3,78 % au 31 août 2025 (3,68% pour MDLC) contre 3,37% au 28 février 2025 et 3,44% au 31 août 2024 |
| - Taux de progression salariale | 2%, |
| - Turn Over | 1%, |
| - Taux de charges sociales | entre 35% et 45% selon les profils, |
| - Age minimum de départ | 65 ans, |
| - Convention collective | Navigation de plaisance. |

Ces indemnités ont fait l'objet d'une comptabilisation en provision pour risques et charges.

A noter que l'engagement retraite de la société FOUNTAINE PAJOT de 1363k€ au 31 août 2025, est couvert par des versements à une compagnie d'assurance.

Les entités US et Australiennes n'étant pas soumises à la législation applicable en France au titre des indemnités retraite, et compte tenu d'un effectif récent, il n'a pas été provisionné d'engagement IFC sur lesdites sociétés.

HLP AUDIT

3 chemin du Pressoir Chênaie
BP 58604
44186 NANTES CEDEX 4

EURECAC

1 rue du Bois d'Huré
17140 LAGORD

Notes annexes sur les postes du bilan

Annexe 1 - Ecarts d'acquisition (goodwill)

Libellé	31/08/2024	31/08/2025	Entrées de périmètre	Sorties de périmètre	Dotations	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Ecart d'acquisition	40 811	39 124				(32)	322	(1 977)
Amortissements des écarts d'acquisition	(0)	(0)			(2)	(0)		2
Dépréciations des écarts d'acquisition	(19 200)	(19 451)			(265)	15		
Valeur nette	21 611	19 673			(268)	(17)	322	(1 975)

La colonne « Ecarts de conversion » correspond aux variations de change sur le goodwill CYOA Waypoint Saint Thomas.

La colonne « Variations de périmètre » correspond à l'écart d'acquisition constaté sur l'exercice au titre des différentes prises de participation ou souscription à augmentation de capital de Blue Charter.

La colonne « Autres variations » pour -1977 k€ correspond au remboursement partiel du prix d'acquisition de Dufour Yacht, diminuant l'écart d'acquisition constaté à l'origine.

Au 31 août 2025, les écarts d'acquisitions sont affectés aux entités suivantes :

▪ DUFOUR YACHTS et LA COMPAGNIE DU MONOCOQUE	37 626 k€
▪ ALTERNATIVES ENERGIES	549 k€
▪ Filiales sous-groupe YACHT CHARTER SERVICES	597 k€
▪ ACY TEXAS	31 k€
▪ BLUE CHARTER	322 k€

Au 31 août 2025, le Groupe FONTAINE PAJOT ne présente pas d'écart d'acquisition négatif.

Au titre de la consolidation en date du 31 août 2025, les écarts d'acquisition ne font l'objet d'aucun amortissement.

Des tests de dépréciation sont pratiqués sur la base de perspectives de cash flows futurs. Une dépréciation de 19,2 m€ a été constituée à la clôture 31 août 2024 et maintenue au 31 août 2025 concernant l'écart d'acquisition affecté à l'entité Dufour Yachts. Une dépréciation de 251 k€ a été constatée au 31 août 2025 concernant les filiales de l'entité Yacht Charter Services.

Malgré la diminution de l'écart d'acquisition de Dufour Yachts suite au remboursement partiel du prix d'acquisition de 1 977 k€, la dépréciation de l'écart d'acquisition n'a pas fait l'objet de reprise de provision, conformément au règlement CRC 99-02 21130 qui prévoit que la constatation d'une dépréciation est définitive, c'est-à-dire qu'elle ne pourra pas être reprise, même en cas de retour à une situation plus favorable.

Libellé	Brut	Amort.	Dépré.	Net
Ecart d'acquisition	39 124	(0)	(19 451)	19 673

HLP AUDIT

3 chemin du Pressoir Chêne
BP 58604
44186 NANTES CEDEX 4

EURECAC

1 rue du Bois d'Huré
17140 LAGORD

Annexe 2.1 Valeurs brutes des immobilisations corporelles et incorporelles

Libellé	31/08/2024	31/08/2025	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Frais d'établissement	55	55			(1)		
Frais de développement	8 182	7 654	1 170	(1 698)			
Concessions, brevets et droits similaires	4 225	4 690	519	(32)	(23)		
Fonds commercial	10 276	15 782	4 931		(792)		1 368
Autres immobilisations incorporelles	437	425			(13)		
Autres immobilisations incorporelles	40 811	39 124			(32)	322	(1 977)
Immobilisations incorporelles en cours	651	847	201		(5)		
Immobilisations incorporelles	64 638	68 576	6 821	(1 730)	(866)	322	(609)
Terrains	2 369	2 364	(5)				
Agencements et aménagements de terrains	1 154	1 386	244		(12)		
Constructions	35 796	38 136	3 420	(1 074)	(6)		
Constructions sur sol d'autrui	405	405					
Installations techniques, matériel & outillage	59 793	59 399	8 052	(9 518)	(8)		1 080
Autres immobilisations corporelles	11 361	690	86	(2)	(29)		(10 725)
Matériel de bureau		7 876	493	(95)			7 479
Matériel de transport		1 574	149	(42)	(35)		1 501
Matériel informatique	1	2 520	260	(41)	(8)		2 308
Immobilisations corporelles en cours	6 542	14 030	8 570		(2)		(1 080)
Avances et acomptes s/immo. corp.		80	80				
Immobilisations corporelles	117 421	128 460	21 348	(10 773)	(100)		563
Total	182 060	197 036	28 169	(12 503)	(966)	322	(46)
<i>Dont immobilisations en crédit-bail</i>							
:							
Immobilisations corporelles	18 619	18 596					

La colonne « Autres variations » pour -46 k€ correspond :

- principalement à une correction du bilan d'ouverture des entités YCS et YSM pour 1 924 k€ dont 1368 k€ de fonds commercial
- et à l'impact de la diminution de l'écart d'acquisition sur Dufour Yacht de -1977 k€.

La ligne « Autres immobilisations corporelles » est désormais ventilée en grande partie par nature entre « matériel de bureau », « matériel de transport », « matériel informatique ».

HLP AUDIT

3 chemin du Pressoir Chêne
BP 58604
44186 NANTES CEDEX 4

EURECAC

1 rue du Bois d'Huré
17140 LAGORD

Annexe 2.2 Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles

Libellé	31/08/2024	31/08/2025	Dotation	Reprise	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Frais d'établissement	(64)	(163)	(57)		7		(49)
Frais de développement	(5 999)	(5 275)	(974)	1 698			
Concessions, brevets et droits similaires	(3 709)	(3 848)	(203)	32	2		29
Fonds commercial	(620)	(590)	0		30		(0)
Autres immobilisations incorporelles	(86)	(117)	(32)				
Amortissements des immobilisations incorporelles	(10 478)	(9 995)	(1 267)	1 730	40		(20)
Agencements et aménagements de terrains	(528)	(630)	(104)		2		
Constructions	(19 145)	(19 660)	(1 549)	1 032	2		
Constructions sur sol d'autrui	(359)	(378)	(19)				
Installations techniques, matériel & outillage	(43 629)	(39 755)	(5 221)	9 092	2		
Autres immobilisations corporelles	(8 984)	(365)	(223)	2	16		8 824
Amortissements du matériel de bureau		(6 716)	(346)	70			(6 441)
Amortissements du matériel de transport		(955)	(164)	19	18		(829)
Amortissements du matériel informatique	(0)	(1 785)	(269)	41	4		(1 560)
Amortissements des immobilisations corporelles	(72 644)	(70 243)	(7 895)	10 258	43		(6)
Amortissements sur actif immobilisé	(83 122)	(80 238)	(9 161)	11 988	83		(26)
<i>Dont immobilisations en crédit-bail :</i>							
<i>Immobilisations corporelles</i>	(9 484)	(9 731)					

La colonne « Autres variations » correspond principalement à des corrections et reclassements chez YSM et YCS.

Annexe 2.3 Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles

Libellé	31/08/2024	31/08/2025	Dotation	Reprise	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Fonds commercial	(76)	(8 991)	(9 392)		477		
Dépréciations des immobilisations incorporelles	(76)	(8 991)	(9 392)		477		
Dépréciations sur actif immobilisé	(76)	(8 991)	(9 392)		477		

HLP AUDIT

3 chemin du Pressoir Chênaie
BP 58604
44186 NANTES CEDEX 4

EURECAC

1 rue du Bois d'Huré
17140 LAGORD

Annexe 3.1 Valeurs brutes des actifs financiers

Libellé	31/08/2024	31/08/2025	Augmentation	Diminution	Variation de la situation nette MEE	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Titres de participation	406	402				0		(4)
Vers. restant à effectuer sur titres de part. non libérés	(158)	(137)	(0)	14		7		
Titres immobilisés	8	8	0					
Prêts	100	148	48					
Dépôts et cautionnements versés	329	552	251	(3)		(24)		
Immobilisations financières	685	973	299	10		(17)		(4)
Titres mis en équivalence		5 735			(344)			6 079
Actifs financiers	685	6 708	299	10	(344)	(17)		6 075

La colonne Autres variations correspond au reclassement des titres Couach Catamarans et Blue Charter en mise en équivalence pour 5 735 k€.

Libellé	31/08/2025	< 1 an	1 an<<2 ans	2 ans<<3 ans	3 ans<<4 ans	4 ans<<5 ans	Au-delà
Prêts	148						148
Dépôts et cautionnements versés	552						552
Total	701						701

Annexe 3.2. Dépréciation des actifs financiers

Libellé	31/08/2024	31/08/2025	Dotations	Reprise	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Titres de participation		(397)	(2 318)				1 921
Dépréciations sur immobilisations financières		(397)	(2 318)				1 921
Titres mis en équivalence		(1 806)		114			(1 921)
Dépréciations sur actif financier		(2 203)	(2 318)	114			

La dépréciation des titres de participation concerne une dépréciation sur des titres non consolidés à hauteur de 397 k€ et une dépréciation sur les titres mis en équivalence à hauteur de 1 806 k€.

HLP AUDIT

3 chemin du Pressoir Chênaie
BP 58604
44186 NANTES CEDEX 4

EURECAC

1 rue du Bois d'Huré
17140 LAGORD

Annexe 4. Stocks et encours

Libellé	Brut	Dépréciations	Net	Brut	Dépréciations	Net
Stocks M, fournitures et aut. Approvisionnements	11 009	(1 333)	9 676	12 363	(1 189)	11 174
En-cours de biens	41 616	(91)	41 525	38 125	(1)	38 124
En-cours de services				2		2
Produits intermédiaires finis	11 188	(208)	10 980	10 120		10 120
Stocks de marchandises	8 282	(58)	8 224	5 085	(15)	5 070
Stocks et en-cours	72 095	(1 691)	70 405	65 695	(1 205)	64 490

Annexe 5. Impôt différé

Libellé	31/08/2024	31/08/2025	Variation du bas de bilan	Effets de taux (impôt)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Valeur nette d'impôt différé	552	1 035	483				
Fiscalité différée (décalages temporaires)	1 924	2 128	204				
Fiscalité différée (retraitements)	(1 372)	(1 089)	283				
Autres		(3)	(3)				
Valeur nette par catégorie	552	1 035	483				

Le taux d'impôt différé retenu pour l'exercice clos au 31 août 2025 est de 25%, comme au 31 août 2024.

Les déficits cumulés à fin août 2024 de la société DUFOUR YACHTS (30535 k€) n'ont pas fait l'objet d'activation d'impôts différés du fait d'une probabilité faible d'imputation sur les bénéfices à venir à horizon 2 ans. A noter que le déficit de la période 1^{er} septembre 2024-31 août 2025 de 409 k€ a été imputé sur le résultat fiscal groupe.

Impact de montant d'impôts différés non activés sur les déficits DUFOUR YACHTS : environ 7,6 m€ à fin août 2025.

Impact de montant d'impôts différés non activés sur les déficits LA COMPAGNIE DE MONOCOQUE de 4204 k€ à fin août 2024 soit environ 1 m€ d'impôt différé non activé. Le déficit 2025 de 667 k€ a été imputé sur le résultat fiscal groupe.

HLP AUDIT

3 chemin du Pressoir Chênaie
BP 58604
44186 NANTES CEDEX 4

EURECAC

1 rue du Bois d'Huré
17140 LAGORD

Annexe 6.1 Actif circulant (hors impôts différés et hors capital souscrit non appelé)

Libellé	31/08/2025			31/08/2024		
	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net
Clients et comptes rattachés	14 070	(694)	13 376	4 755	(232)	4 523
Clients et comptes rattachés	14 070	(694)	13 376	4 755	(232)	4 523
Avances et acomptes versés sur commandes	7 515		7 515	5 676		5 676
Créances sur personnel & org. Sociaux	58		58	72		72
Créances fiscales hors IS	2 698		2 698	2 539		2 539
Etat Impôt sur les bénéfices	11		11			
Comptes courants	666		666	105		105
Actionnaires : capital appelé non versé	224		224	390		390
Autres créances	662	(47)	615	939	(47)	891
Ecart de conversion - actif	21		21	130		130
Charges constatées d'avance	3 777		3 777	5 296		5 296
Autres créances et comptes de régularisation	15 632	(47)	15 584	15 146	(47)	15 099
Actif circulant	29 701	(741)	28 961	19 901	(279)	19 622

Les clients et comptes rattachés, les autres créances et les comptes de régularisation, hors écarts de conversion, se décomposent par nature et par échéance comme suit :

Libellé	31/08/2025	< 1 an	1 an<<2 ans	2 ans<<3 ans	3 ans<<3 ans	4 ans<<3 ans	Au dela
Clients et comptes rattachés	14 070	14 070					
Clients et comptes rattachés	14 070	14 070					
Avances et acomptes versés sur commandes	7 515	7 515					
Créances sur personnel & org. Sociaux	58	58					
Créances fiscales hors IS	2 698	2 698					
Etat Impôt sur les bénéfices	11	11					
Comptes courants	666	666					
Actionnaires : capital appelé non versé	224	224					
Autres créances	662	662					
Charges constatées d'avance	3 777	3 777					
Autres créances et comptes de régularisation	15 611	15 611					
Actif circulant	29 681	29 681					

HLP AUDIT

3 chemin du Pressoir Chênaie
BP 58604
44186 NANTES CEDEX 4

EURECAC

1 rue du Bois d'Huré
17140 LAGORD

Annexe 7. Trésorerie nette

Libellé	31/08/2024	31/08/2025
Trésorerie active nette	70 605	33 707
Disponibilités	69 982	32 851
Intérêts courus non échus s/ dispo.	1 795	1 534
Dépréciations sur VMP - Autres placements	(1 171)	(677)
Concours bancaires (trésorerie passive)	4 303	7 145
Trésorerie à court terme	66 302	26 563
Placements à court terme	68 000	90 401
VMP - Autres placements	68 000	90 401
Actions propres	1 688	4 541
Trésorerie passive assimilée à une dette	2 727	3 735
Concours bancaires (dettes)	2 727	3 735
Trésorerie à long terme	66 961	91 207
Trésorerie nette	133 263	117 770

La trésorerie nette tient compte des dépréciations des actions propres (105 k€).

A noter que la trésorerie nette ressort à 117 770 k€ au 31 août 2025 alors que le tableau de flux de trésorerie présente une trésorerie brute de 122 286 k€. L'écart de 4 516 k€ s'explique par :

- la dépréciation sur les actions propres -105 k€
- la dépréciation sur les autres placements - 677 k€
- la ligne concours bancaires pour -3 735 k€.

HLP AUDIT
3 chemin du Pressoir Chênaie
BP 58604
44186 NANTES CEDEX 4

EURECAC
1 rue du Bois d'Huré
17140 LAGORD

Annexe 8. Provisions et impôts différés

Libellé	31/08/2024	31/08/2025	Dotation	Reprise	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Provisions pour litiges	1 231	1 341	864	(753)			
Provisions pour pertes de change	130	21	21	(130)			
Provisions pour garanties	6 130	4 543	230	(1 807)	(10)		
Autres provisions pour risques	794	476	23	(341)			
Provisions pour pensions et retraites	1 231	1 251	120	(100)			
Impôts différés passif	177	177					
Provisions et impôts différés	9 693	7 809	1 257	(3 131)	(10)		

La provision pour garantie client comprend d'une part, une somme résultant d'un coût de retour statistique (garantie de 2 ans sur l'ensemble du bateau) et d'autre part, des coûts prévus d'intervention (garantie de 5 ans sur la structure du bateau). Le montant de cette dernière provision est obtenu en retenant le coût moyen par intervention à venir.

Par mesure de prudence les produits latents, pouvant provenir des garanties, des assurances ou des prises en charge des fournisseurs, ne viennent pas diminuer le montant de la provision.

Une provision complémentaire à ces risques spécifiques a été constituée afin de prendre en compte les cas non déclarés à ce jour mais qui devraient être statistiquement constatés.

Annexe 9. Dettes financières

Libellé	31/08/2024	31/08/2025	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Emprunts obligataires	500	500					
Emprunts auprès établis. de crédit	26 270	29 014	10 128	(7 651)	(25)		292
Dépôts et cautionnements reçus	34	16	15	(33)	(1)		
Autres emprunts et dettes assimilées - courant	484	143		(336)	(5)		
Intérêts courus sur emprunts	107	108	7	(5)			
Dettes rattachées à des participations	1 308	1 355	48				
Concours bancaires (trésorerie passive)	4 303	7 145			(16)		2 858
Concours bancaires (dettes)	2 727	3 735			(201)		1 209
Dettes financières	35 732	42 016	10 198	(8 025)	(247)		4 358
<i>Dont immobilisations en crédit-bail</i>	<i>4 165</i>	<i>3 609</i>					

La ligne « Dettes rattachées à des participations » concerne les dettes à l'égard des salariés dont FOUNTAINE PAJOT gère la participation.

Les lignes « Concours bancaires » dans la colonne « Autres variations » correspondent notamment aux lignes de financement floor plan des entités US à hauteur de 3 789 k€.

HLP AUDIT

3 chemin du Pressoir Chênaie
BP 58604
44186 NANTES CEDEX 4

EURECAC

1 rue du Bois d'Huré
17140 LAGORD

Les dettes financières se décomposent par nature et par échéance comme suit :

Libellé	31/08/2025	< 1 an	1 an<<5 ans	Au-delà
Emprunts obligataires - part < 1 an	500		500	
Emprunts auprès établis. de crédit	29 014	5 696	20 234	3 084
Dépôts et cautionnements reçus	16			16
Autres emprunts et dettes assimilées	143	143		
Intérêts courus sur emprunts	108	108		
Dettes rattachées à des participations	1 355	228	1 127	
Concours bancaires (trésorerie passive)	7 145	7 145		
Concours bancaires (dettes)	3 735	2 310	1 425	
Dettes financières	42 016	15 631	23 286	3 100

Annexe 10. Fournisseurs et comptes rattachés, autres dettes et régularisation (hors impôts différés)

Libellé	31/08/2024	31/08/2025
Dettes fournisseurs	29 564	31 392
Dettes fournisseurs	29 564	31 392
Avances acomptes reçus sur commandes	77 954	64 055
Dettes sociales	19 331	19 720
Dettes fiscales (hors IS)	3 355	2 739
Etat impôts sur les bénéfices	6 540	3 290
Comptes courants passif		1 897
Dividendes à payer	(210)	(200)
Dettes s/ acquis. d'actifs	12	172
Autres dettes	1 254	2 008
Charges à payer (Quote part pertes SNC)	88	106
Produits constatés d'avance	9 572	10 922
Autres dettes et comptes de régularisation	117 896	104 708
Dettes fournisseurs, autres dettes et comptes de régularisation	147 461	136 099

HLP AUDIT

3 chemin du Pressoir Chênaie
BP 58604
44186 NANTES CEDEX 4

EURECAC

1 rue du Bois d'Huré
17140 LAGORD

Les fournisseurs et comptes rattachés, les autres dettes et compte de régularisation se décomposent par nature et par échéance comme suit :

Libellé	31/08/2025	< 1 an	1 an<<5 ans	Au-delà
Dettes fournisseurs	31 392	31 392		
Avances acomptes reçus	64 055	64 055		
Dettes sociales	19 720	19 720		
Dettes fiscales hors IS	2 739	2 739		
Impôts sur les bénéfices	3 290	3 290		
Comptes courants	1 897	1 897		
Dettes s/ acquis. d'actifs	172	172		
Dividendes à payer	(200)	(200)		
Autres dettes	2 008	2 008		
Charges à payer (Quote part pertes SNC)	106	106		
Produits constatés d'avance	10 922	10 759	163	
Autres dettes et comptes de régularisation	136 100	135 937	163	
Dettes fournisseurs, autres dettes et comptes de régularisation	136 100	135 937	163	

HLP AUDIT

3 chemin du Pressoir Chênaie
BP 58604
44186 NANTES CEDEX 4

EURECAC

1 rue du Bois d'Huré
17140 LAGORD

Notes annexes sur les postes du compte de résultat

Annexe 11. Chiffre d'affaires

Libellé	31/08/2025	31/08/2024
Ventes de marchandises	55 987	57 479
Production vendue de biens	280 930	314 919
Production vendue de services	13 818	14 384
Produits des activités annexes	14 720	9 324
Rabais, remises et ristournes accordés	(42 263)	(44 803)
Gains de change sur ventes de services		1
Chiffre d'affaires	323 193	351 304

Annexe 12. Autres produits d'exploitation

Libellé	31/08/2025	31/08/2024
Production stockée	4 559	12 110
Production immobilisée	2 699	1 333
Subventions d'exploitation	166	163
Rep./Amt. & Dépr. immo. corporelles	24	336
Reprise sur provisions d'exploitation	2 901	3 466
Rep./Prov. engagements de retraite	100	
Rep./Dépr. sur actif circulant	282	417
Transferts de charges d'exploitation	1 054	946
Autres produits	1 867	4 111
Autres produits d'exploitation	13 653	22 881

Annexe 13. Achats consommés

Libellé	31/08/2025	31/08/2024
Achats de marchandises	(10 309)	(4 741)
Achats d'études et prestations de services	(9 939)	(9 904)
Autres achats	(35 026)	(44 018)
Achats non stockés de matières et fournitures	(5 868)	(6 121)
Variation stocks de marchandises	3 511	1 200
Achat m.p., fournis. & aut. appro.	(98 632)	(118 972)
Var. stocks mp, fournis. & autres appro.	(1 354)	(1 401)
Gains de change sur achats de marchandises	146	24
Pertes de change sur achats de marchandises	(13)	(16)
Achats consommés	(157 483)	(183 950)

HLP AUDIT

3 chemin du Pressoir Chênaie
BP 58604
44186 NANTES CEDEX 4

EURECAC

1 rue du Bois d'Huré
17140 LAGORD

Annexe 14. Charges externes

Libellé	31/08/2025	31/08/2024
Sous-traitance	(2 416)	(2 320)
Redevances de crédit-bail	(3)	(5)
Locations immobilières et charges locatives	(1 787)	(1 110)
Locations mobilières et charges locatives	(788)	(870)
Entretien et réparations	(4 425)	(4 358)
Primes d'assurances	(1 332)	(1 399)
Autres services extérieurs	(172)	(415)
Personnel détaché et interimaire	(13 369)	(17 287)
Rémun. d'intermédiaires & honoraires	(9 123)	(9 339)
Publicité, publications, relations publiques	(6 123)	(5 040)
Transport	(2 065)	(2 597)
Déplacements, missions et réceptions	(2 118)	(1 667)
Frais postaux et frais de télécommunications	(577)	(521)
Frais bancaires	(318)	(271)
Autres charges externes	(437)	(518)
Perte sur créances irrécouvrable	(4)	(3)
Autres charges	(2 967)	(3 309)
Charges externes	(48 025)	(51 029)

Annexe 15. Impôts et taxes

Libellé	31/08/2025	31/08/2024
Impôts et taxes sur rémunérations	(1 032)	(976)
Autres impôts et taxes	(1 894)	(1 718)
Impôts et taxes	(2 926)	(2 694)

Annexe 16. Charges de personnel

Libellé	31/08/2025	31/08/2024
Rémunérations du personnel	(48 619)	(45 131)
Charges de sécurité soc. et de prévoy.	(17 512)	(16 631)
Autres charges de personnel	(328)	(143)
Participation des salariés	(7 546)	(8 591)
Charges de personnel	(74 005)	(70 496)

HLP AUDIT

3 chemin du Pressoir Chêne
 BP 58604
 44186 NANTES CEDEX 4

EURECAC

1 rue du Bois d'Huré
 17140 LAGORD

Annexe 17. Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions

Libellé	31/08/2025	31/08/2024
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. incorporelles	(11 282)	(4 358)
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. corporelles	(6 366)	(4 719)
Dot. aux provisions d'exploitation	(1 117)	(5 334)
Dot/Prov. engagements de retraite	(121)	(133)
Dotations pour dépr. des actifs circulants	(1 057)	(508)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(19 942)	(15 053)

Annexe 18. Produits financiers

Libellé	31/08/2025	31/08/2024
Revenus des créances rattachées à des participations	18	9
Produits sur créances et VMP	75	
Rep. sur provisions à caractère financier	130	
Reprise sur dépréciation titres - groupe	613	
Gains de change sur opérations financières	1 040	178
Autres produits financiers	3 639	4 783
Produits financiers	5 514	4 969

Annexe 19. Charges financières

Libellé	31/08/2025	31/08/2024
Charges d'intérêts	(1 493)	(1 499)
Pertes de change sur opérations financières	(954)	(527)
Autres charges financières	(2)	(3)
Dot. aux provisions à caractère financier	(21)	(14)
Dot. dépr. sur actifs financiers	(2 318)	(27)
Charges financières	(4 787)	(2 070)

HLP AUDIT

3 chemin du Pressoir Chênaie
BP 58604
44186 NANTES CEDEX 4

EURECAC

1 rue du Bois d'Huré
17140 LAGORD

Annexe 20. Produits exceptionnels

Libellé	31/08/2025	31/08/2024
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	436	782
Produits de cession d'immo. incorp.	4 297	0
Produits de cession d'immo. corp.	20	257
Subv. invest. virées au résultat, de l'ex.	91	90
Autres produits exceptionnels	1	
Transfert de charges exceptionnelles	217	
Produits exceptionnels	5 062	1 129

Annexe 21. Charges exceptionnelles

Libellé	31/08/2025	31/08/2024
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	(778)	(266)
Charges excep. sur exercices antérieurs	(297)	(9)
VNC des immo. corp. cédées	(504)	
Dotations aux amortissements exceptionnels des immobilisations	(11)	(736)
Charges exceptionnelles	(1 591)	(1 011)

Annexe 22. Charges d'impôts

Libellé	31/08/2025	31/08/2024
Impôt sur les bénéfices	(13 723)	(13 738)
Produit ou ch. d'impôt lié à l'intégration fiscale	(51)	
Impôts différés	483	400
Crédits d'impôts		80
Charges d'impôts	(13 291)	(13 259)

HLP AUDIT

3 chemin du Pressoir Chênaie
BP 58604
44186 NANTES CEDEX 4

EURECAC

1 rue du Bois d'Huré
17140 LAGORD

La preuve d'impôts se décompose comme suit :

PREUVE D'IMPOT		31/08/25	
Données en K€	Base	Impôt	Taux
Résultat net de l'ensemble consolidé	24 169		
Résultat de l'entité mise en équivalence			
Résultat net des entreprises intégrées hors MEE	24 169		
Charge d'IS social	13 775		
Charge d'Impôt Différé	-483		
	37 461		
Résultat avant impôt	37 461		
Impôt théorique calculé		9 365	25,00%
+ Charges non déductibles (hors IS)	2 930	732	25,00%
- Produits non imposables	-734	-184	25,00%
Activation d'impôts différés	-581	-145	25,00%
Retraitements conso sans impôt différé	0	0	25,00%
Déficits imputés	45	11	25,00%
Transfert résultat fiscal	206	51	25,00%
Var bases non activées par prudence	12 996	3 249	25,00%
Base soumise à l'impôt en consolidation		13 081	25,00%
IS étranger		156	
- Crédits d'impôt et dégrèvements		-368	
+ Incidence base Exo Contrib° sociale 3.3%		422	
Régularisation IS		1	
Charge d'impôt effective		13 291	

HLP AUDIT

3 chemin du Pressoir Chênaie
BP 58604
44186 NANTES CEDEX 4

EURECAC

1 rue du Bois d'Huré
17140 LAGORD

Autres Informations**Effectifs**

Libellé	31/08/2025	31/08/2024
Cadres	133	99
Agents de maîtrise et techniciens	130	113
Employés	227	108
Ouvriers	887	949
Effectif moyen interne	1377	1269
Intérimaires	273	365
Effectif moyen intérimaire	273	365
Effectif moyen total	1650	1634

A noter que l'effectif 31 août 2024 ne comportait pas les informatives relatives à la société MCC.

Engagements hors-bilan

FONTAINE PAJOT :

- Néant

DUFOUR YACHTS :

- Autres garanties données – Engagement de reprise de contrats floor plan : 8 373 k€ au 31 août 2025

MANUFACTURE DE LA CHEVROLIERE :

- Hypothèque sur prêt : solde de l'emprunt de 4291 k€ au 31 août 2025.

Rémunérations des commissaires aux comptes

Les honoraires comptabilisés au titre de la période de septembre 2024 à août 2025 pour l'ensemble des sociétés comprises dans le périmètre de consolidation s'élèvent à 245 k€ HT environ.

Rémunération des dirigeants

En application de l'article R.123-198-1 du Code de Commerce, le montant global des rémunérations directes et indirectes allouées au titre de la période aux dirigeants s'élève à 705 k€.

Opérations réalisées avec les entreprises liées

Néant.